

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (école Municipale) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

L'Espionnage allemand en France

On a dit et répété que l'Allemagne était le pays par excellence de l'espionnage. Aujourd'hui, plus que jamais, elle cherche à s'y livrer et emploie tous les moyens et tous les trucs possibles et imaginables pour se procurer des renseignements sur ce que nous faisons nous et nos alliés.

De passage à Paris, j'ai été témoin un jour, devant la gare du Nord, de l'arrestation d'un placide marchand de pons lorgnettes qui fut empoigné sans ménagement aucun et conduit en lieu sûr. Des agents de la police secrète avaient remarqué le manège de l'homme qui allait d'un soldat à l'autre en partance pour le front. Sans avoir l'air de rien, ils s'approchèrent de l'individu de telle façon que celui-ci ne les vit pas venir. Ce qu'ils entendirent leur suffit pour l'appréhender solidement et le mener sans égards et le plus vivement possible au plus proche commissariat de police, escorté d'une foule de plusieurs centaines de personnes qui voulaient le lyncher.

Sous les apparences honnêtes de ce particulier, ou de ses semblables, déjà d'un certain âge, les Boches cherchent à se renseigner sur les mouvements de nos troupes, les régiments sans doute et que sais-je encore; aussi s'adressent-ils aux soldats ou aux évacués des régions envahies parfaitement reconnaissables et toujours en station aux alentours de la gare du Nord, la gare de l'Est ne présentant plus rien d'anormal et l'activité y est nulle autour d'elle.

Nous avons eu entre les mains un échantillon de la préparation méthodique de la guerre par les allemands grâce à leur service d'espionnage : c'est une carte de la guerre de la région de l'Aisne prise sur un officier prussien blessé. Elle est éditée à Cologne et constitue un chef-d'œuvre comme renseignements qui permettent à l'officier allemand de connaître les lieux, d'opérer, de se mouvoir sans la moindre hésitation.

On conçoit bien que le Gouvernement devait chercher à se préserver de cet espionnage, aussi les mesures les plus rigoureuses furent prises surtout aux frontières; néanmoins des fuites se produisirent qui l'obligèrent à redoubler de précautions et de sévérité. Elles ne pourront qu'indisposer ceux qui n'avaient pas la conscience tranquille et méditaient quelque mauvais coup à notre endroit.

Nous trouvons dans la Suisse, un journal de Genève tout dévoué à la France, la traduction d'un avis en réponse à une annonce relevée dans une feuille germanophile de Bâle, que nous livrons à la méditation de nos lecteurs pour qu'ils en fassent leur profit dans le cas où ils auraient l'intention de se procurer une bonne suisse :

« GARDE A VOUS !

« La branche suisse de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille se voit dans l'obligation de faire un pressant appel aux jeunes filles pour les engager à ne se laisser persuader sous aucun prétexte, pas même au prix des promesses les plus séduisantes, de faire à qui ce soit des communications indiscrètes sur les pays belligérants.

« C'est sans aucun déguisement que le n° 49 des *Basler Nachrichten* demande des jeunes filles pour ce service d'espionnage, des Suisses de préférence, auxquelles on propose des places avantageuses à l'étranger, et qui ne recevront que plus tard l'explication du vrai but de leur engagement. »

Notre confrère la *Suisse* ajoute que les *Basler* « font vraiment de jolies commissions ».

En présence d'un pareil racolage pour l'espionnage, le Gouvernement vient de prendre la seule mesure qui s'imposait, celle de fermer la frontière franco-suisse (ouverte deux jours après) au trafic des voyageurs allant en Suisse; voici la note qui avait été publiée dans les journaux :

« A la demande de l'autorité militaire, la frontière franco-suisse est momentanément fermée au trafic des voyageurs en Suisse. L'acheminement des lettres, télégrammes et colis postaux, y compris ceux des prisonniers de guerre, à destination de la Suisse, est également momentanément suspendu. En outre, les télégrammes à destination de certains pays étrangers pourront être soumis à un retard qui ne dépassera pas 48 heures. »

Ém. LACROIX.

On lira plus loin l'article « Prise de guerre » découpé dans la *Tribune de Genève*, qui démontre combien peu nous nous préparions à la guerre, puisque nous n'avions même pas assez de cartes géographiques de notre propre pays.

Si nous devons traverser le Rhin, nous serons probablement obligés de nous guider sur des cartes allemandes, qui seront incompréhensibles pour la plupart de nos officiers, très peu connaissant l'horrible langue boche.

Billet de la Semaine

Les protégés français peuvent-ils être expulsés ?

C'est une affaire assez curieuse qui venait, le 28 septembre, devant la 8^e chambre du Tribunal correctionnel de la Seine :

Le nommé Bichout Daoun ben Amara, né à Zarzis (Tunisie), ayant été expulsé de France le 3 avril 1914, à la suite d'une condamnation pour vol, se rendit en Belgique. La guerre, sur ces entrefaites, fut déclarée. Il s'engagea aussitôt comme volontaire dans l'armée belge, et c'est en qualité de chauffeur de l'automobile d'un officier supérieur du grand quartier général belge qu'il assista aux grandes batailles de Charleroi, Anvers, Gand, l'Yser et Ypres, où il fut blessé.

Au bout de six mois, il fut appelé auprès des autorités belges qui lui donnèrent le conseil de s'engager dans l'armée française, puisqu'il était Tunisien, protégé Français par conséquent.

C'est dans cette intention que Bichout-Daoun vint à Paris; mais le 3 septembre, par suite précisément de ses pressantes démarches pour s'engager, il fut reconnu et arrêté pour infraction à l'arrêté d'expulsion pris contre lui.

Son avocat, M^e Théodore Valensi, a plaidé à la barre que les sujets tunisiens ne sont pas susceptibles d'expulsion :

qu'il est, en effet, inadmissible que l'Etat protecteur rejette en dehors de son sein ses protégés;

qu'à l'étranger, les Tunisiens relèvent des agents diplomatiques français;

et qu'en France ils doivent être considérés comme Français, — à telle enseigne que, lors de la déclaration de guerre, ils ne furent pas astreints à faire la déclaration d'étranger et qu'ils purent lutter à côté de nos frères d'armes, comme de bons Français.

Le Tribunal a donné raison complète à l'avocat et à sa thèse en acquittant Bichout Daoun qui va, en s'engageant, pouvoir donner libre

vours à ses sentiments patriotiques et à sa conception du devoir envers sa patrie de protection.

LE SEMAINIER

NOS ÉCHOS

Sur le front

Un jeune constantinois, M. le docteur Masselot, qui est aussi un peu Tunisien puisqu'il est né en Tunisie, croyons-nous, et sa famille n'a laissé que d'excellents souvenirs, vient d'être cité à l'ordre de l'armée pour la bonne tenue de son ambulance, dans les termes suivants :

« Formation remarquablement tenue à tous égards qui a fonctionné activement pendant la bataille de la Marne, à Arras, en Belgique, recevant plus de 6.000 blessés, se maintenant tout près des premières lignes dans des conditions toujours difficiles, souvent sous le feu de l'artillerie ennemie, principalement depuis quatre mois. Tout le personnel, sous l'excellente impulsion de son chef, du médecin-chef, a fait preuve d'une superbe endurance et du plus grand dévouement. »

Pour le jeune praticien, voici la citation qui lui est personnelle :

« Fait partie depuis le début de la campagne d'une ambulance de 1^{re} ligne, a fait preuve d'un réel dévouement professionnel de calme et d'énergie pendant de nombreuses journées de bombardement, depuis 4 mois surtout. »

Nous sommes heureux de féliciter l'excellent médecin, qui a reçu la croix de guerre. Il est le fils de M. Masselot, ancien trésorier principal aux armées et le neveu de M. le contrôleur civil Masselot de Béja.

X

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre ancien confrère et ami M. Henri Finat, du *Colon* de Philippeville, qui était capitaine de l'armée territoriale au moment de la mobilisation, a été nommé au grade de commandant et décoré, ensuite, de la croix de guerre et de la Légion d'honneur sur le champ de bataille.

Nous l'en félicitons bien sincèrement.

On rentre

Le paquebot *Ville d'Alger*, arrivé mercredi matin à Bizerte, était bondé de voyageurs civils ou militaires. Les premiers, retour des vacances, les seconds, des permissionnaires, venant presque tous du front.

La plupart des passagers civils, à destination de Tunis, ont quitté le bateau pour regagner cette ville par le train-paquebot.

Les bochophiles

Le parquet de Tunis et le juge d'instruction viennent d'ouvrir une information relative à un cas assez curieux.

Il s'agit, en l'espèce, d'un habitant de la Régence, originaire d'un pays neutre, ayant depuis deux mois environ, commercé et entretenu des relations d'affaires avec l'Allemagne.

Ce neutre, établi en Tunisie, gagnant de l'argent avec les Tunisiens, n'a rien trouvé de mieux que de placer ses fonds chez nos ennemis, en achetant des titres de la « Société électrique de Berlin », par l'intermédiaire d'une banque boche de Bâle.

Ce neutre tombe-t-il sous le coup de la loi ?

La question ne se pose même pas. Le bochophile en question est passible de la police correctionnelle d'abord et ensuite de l'expulsion pure et simple.

Le capitaine Destrées

Nous adressons nos plus vives et amicales félicitations au vaillant confrère Destrées qui vient d'être promu capitaine.

Carnet rose

On nous annonce les fiançailles de M. Roger Portelli avec M^{lle} Lucienne Robert, fille de l'ancien vice-président de la Municipalité de Sousse.

Nos compliments aux familles et nos vœux de bonheur aux futurs époux.

Jean Revol

Nous avons été profondément peints de la mort de notre excellent confrère et ami Jean Revol, directeur de la *Dépêche Sfaxienne*, décédé après une assez longue maladie. Nous l'avions vu, il y a trois ou quatre mois, et jamais nous n'aurions pensé que la maladie aurait raison en si peu de temps d'une constitution aussi robuste.

La mort de Revol laissera un grand vide à Sfax qu'il aimait tant et pour laquelle il a tant lutté.

Notre secrétaire de rédaction, de passage à Sfax, a représenté notre journal aux obsèques de notre malheureux confrère, à la famille duquel nous adressons nos condoléances attristées.

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE EN SUISSE qui prend des proportions colossales

On nous écrit de Genève le 2 octobre 1915 :

L'affaire d'espionnage allemand en Suisse, découverte par la police de Genève, prend des proportions extraordinaires qui doivent déconcerter les autorités fédérales. Ce n'est peut-être pas le nombre de gens compromis — 300 actuellement — qui fera de cette affaire une affaire sensationnelle, mais la qualité de certaines personnes qui y sont impliquées.

Un négociant de la Suisse romande, de Versoix, localité à huit kilomètres de Genève, sur les bords du Léman, était arrêté depuis quelques jours à Bâle.

On crut à une méprise. Malheureusement, il n'en était rien. La chose se précise : il s'agit d'un sieur J. Deshusses, âgé d'environ 40 ans, 2^e adjoint au maire de Versoix, en rapports d'affaires non seulement avec la France mais avec l'Angleterre et la Belgique. Rien qu'avec la France, cette maison fait annuellement plus de 250.000 francs d'affaires, et J. Deshusses, qui a démissionné de ses fonctions municipales et d'adjoint, espionnait au profit de l'Allemagne !

A vrai dire, il y a déjà quelques années que la maison Deshusses ne marchait plus que péniblement, par suite de la vie désordonnée de son chef. On s'attendait à la voir d'un

jour à l'autre sombrer et tout le monde était étonné qu'il n'en fut point ainsi. Quand on la voyait par terre, elle se relevait et continuait son chemin. D'où provenait l'argent ? Mystère, disait le public, car il avait beau lire la « Feuille d'avis » de Genève, il ne voyait rien la concernant.

L'argent avait une source douteuse, il provenait de l'espionnage. On s'explique aujourd'hui toutes ces randoonnées dans une magnifique limousine à travers toute la Suisse et les pays environnants, surtout en France...

La main de la police s'est fait sentir sur ce singulier commerçant pris la main dans le sac, cependant celui-ci était un vrai Suisse, il ne ressemblait pas à ces directeurs boches des firmes Suchard, Maggi, Lenzbourg et autres de même farine.

Après l'arrestation de ce Deshusses, permettra-t-on encore l'entrée des produits de cet espion en France comme en Algérie et en Tunisie ?

Est-ce que les commerçants qui ont des locaux pleins de sucreries Deshusses, ne se feront pas un cas de conscience de ne plus les étaler dans leurs vitrines pour éviter de mettre notre patriotisme à une épreuve que nous ne saurions supporter ?

JEAN-SANS-PEUR.

De Tunis à Paris et retour

Par ce temps de guerre, un voyage de Tunis à Paris n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Pour celui qui peut s'en dispenser, mieux vaut certainement rester au rivage que d'aller y voir. Non pas que la traversée présente le moindre danger, le sous-marin boche ayant dû quitter vivement la Méditerranée qui ne lui disait sans doute rien de bon qui vaille, mais par l'encombrement du fait du peu de courriers réquisitionnés et la lenteur du bateau, fatigué.

On se croirait revenu à une vingtaine d'années en arrière, alors que l'on ne nous avait pas encore habitués aux grandes vitesses. Pour celui qui craint tant soit peu la mer, l'estomac ne peut y résister, surtout si celle-ci clapotte un peu, à plus forte raison si elle est dure.

Et puis, ce va-et-vient incessant du même navire, sans arrêt suffisant pour l'aération, laisse subsister une atmosphère qui vous prend à la gorge et donne la nausée aux cœurs les mieux trempés, rien qu'en y pénétrant. Je sais bien que nous ne verrons plus le pauvre *Carthage* mais n'y aurait-il pas un autre bateau de rechange pour remplacer momentanément la *Ville d'Alger* qui n'en peut plus et aurait besoin d'un peu de repos pour passer au bassin de radoub ?

Les avions-canon

L'avion-canon est un aéroplane-biplan qui porte, en plus de l'habituelle mitrailleuse, un petit canon Hotchkiss à son plan supérieur. Expérimenté, en janvier dernier, par les regrettables capitaines Rémy et Faure, l'avion-canon, par suite d'une fausse manœuvre, vint s'écraser sur le sol à Issy-les-Moulineaux. Les deux aviateurs, on s'en souvient, furent tués.

Depuis, diverses modifications furent apportées à l'avion-canon. On voit, par les communiqués officiels d'aujourd'hui, qu'il est entré maintenant dans le domaine de la pratique et les résultats palpables qu'il peut donner soit contre les aviatiks de grande envergure, soit sur des positions à terre.

Le capitaine Rémy dont il est question était le fils de l'ancien sous-intendant militaire à Tunis, avocat inscrit au barreau de Tunis, en résidence à Bizerte, actuellement mobilisé.

Nécrologie

Notre confrère M. Henri Tridon, directeur de la *Tunisie Française*, vient d'être cruellement éprouvé dans ses affections les plus chères en la personne de sa femme, Mme Anne Tridon, née Fouchet, décédée à Pau.

Nous prions M. Tridon et ses fils, actuellement sur le front, d'agréer nos confraternelles condoléances.

Pour les cheminots

M. Guérin, directeur des Chemins de fer algériens de l'Etat, a alloué une gratification de 100 francs à chacun de ses

employés des divers services qui ont obtenu la croix de guerre. Toutes nos félicitations.

Mobilisation en Suisse

Le Conseil Fédéral Helvétique vient d'ordonner la mobilisation, à la date du 25 octobre, des unités de cavalerie.

Cette mesure, qui n'était pas prévue, cause un certain étonnement dans le pays et le groupement de ces forces militaires en face de la frontière allemande donne lieu à toutes sortes de commentaires.

Nos Services Maritimes Postaux

Le 23 septembre dernier, une Commission convoquée par le Ministre de la Marine, se réunissait au Sous-Secrétariat à la marine marchande pour étudier la question des services maritimes postaux entre la Métropole et ses possessions de l'Afrique du Nord tant convoitées par le kaiser.

Quarante membres étaient présents. On a remarqué parmi les membres algériens, M. M. Cuttoli, député, Colin, sénateur, Lefèvre, délégué financier, Dupuy, Bertagna et Pinelli, tous trois présidents de Chambres de commerce, Gérard, directeur de l'Office d'Algérie, etc.

Combien la Tunisie avait-elle de représentants dans cette Commission pour défendre ses intérêts ? Sans être bien curieux, nous serions bien aises de le savoir.

Qui avait pour mission de la représenter ?

La présence de notre porte-parole autorisé, M. le Résident général, n'était-elle pas indiquée, pourquoi n'a-t-il pas été appelé ?

Il est vrai qu'aujourd'hui la Tunisie semble être comme une fille qui a cessé de plaire. Tous les regards et toutes les faveurs sont tournés vers ce Maroc qui n'est pas étranger à la guerre actuelle. Mais il fallait satisfaire des appétits toujours inassouvis, dût la grande guerre avoir lieu.

L'assemblée a désigné M. Peytral, sénateur, comme président, et M. Dupont comme vice-président. Ont pris part à la discussion tous les membres de l'Algérie, qui ont remercié le Ministre d'avoir convoqué, pour la première fois, les représentants directs de l'Algérie pour étudier et discuter une question vitale pour la colonie.

Les Algériens ont fait remarquer que le moment était inopportun pour élaborer les conventions pendant les hostilités; mais, sur l'avis de la majorité, on a décidé de préparer le tra-

vail, pour permettre au Gouvernement d'être en mesure de traiter en toute connaissance de cause dans l'intérêt des relations postales et commerciales.

Deux sous-commissions ont été désignées : l'une pour la question technique ; l'autre pour les questions économique et financière.

M. Bertagna ayant émis une opinion en faveur de la création d'une flotte algérienne, a été combattu par les sénateurs présents, sous prétexte que ce serait faire acte de séparatisme. M. Lefèvre a protesté et rappelé tout le dévouement des Algériens à la Mère-Patrie, dévouement qu'ils ont montré en combattant héroïquement sur tous les champs de bataille.

Le sénateur Colin a proposé la mise en adjudication de toutes les lignes algériennes par lotissements. Le député Brousse a protesté et demandé la mise en adjudication de toutes les lignes en un seul lot. M. Bertagna dit qu'une adjudication pourrait permettre une entente entre toutes les compagnies. M. Gérard a conseillé de traiter de gré à gré pour mieux défendre les intérêts de la Métropole et de la colonie.

M. Duranti, député des Alpes-Maritimes, d'accord avec M. Bertagna, a demandé la création d'une ligne de Bône à Ajaccio-Nice, pour desservir les intérêts algériens avec le sud-est de la France. M. Prats, président de la Chambre de commerce de Cette, a préconisé une ligne directe Algérie-Cette, et M. E. Brousse a soutenu la création d'une ligne Alger-Port-Vendres pour desservir l'Algérie avec le sud-ouest de la France.

Nous demandons avec énergie que la Tunisie ne soit pas mise au rancart et qu'elle ait voix au chapitre qui l'intéresse autant que l'Algérie et que M. le Résident général soit appelé lui-même à défendre ses intérêts qui nous paraissent assez sérieusement menacés.

Actuellement, Alger a sept courriers par semaine, dont quatre assurés par la flotte de la Cie Transatlantique, tandis que nous n'en avons que deux, un par chaque Compagnie (Transatlantique et Navigation Mixte)

ce qui est bien insuffisant pour répondre aux besoins du pays.

Qu'on ne vienne pas nous dire que nos intérêts ne seront pas sacrifiés ! nous en sommes déjà certains par l'élimination de la Commission des porte-paroles de la Tunisie, alors que l'Algérie y avait de nombreux représentants élus, pourquoi les nôtres n'ont-ils pas été appelés ?

Cie Bône-Guelma

Par décision en date du 14 août 1915, M. le Directeur général des Travaux Publics de la Tunisie a homologué la proposition relative à l'affiche du 8 juillet 1915 ayant pour objet :

1° d'étendre au transport des animaux et marchandises de grande et petite vitesse, sur l'embranchement reliant la station de Tindja à la gare de Ferryville, « par wagons complets et pour les transports de la Marine seulement », l'application des tarifs généraux et spéciaux concernant les transports similaires sur la ligne de Djédaïda à Bizerte ;

2° de fixer les distances d'application de la gare de Ferryville à tous les points du réseau.

Ces nouvelles dispositions sont mises en application à dater du 1^{er} octobre 1915.

Une prise de guerre

On a reparlé, fort à propos, ces jours derniers, du « miracle de la Marne » : une armée française, inférieure en nombre, ayant subi déjà la défaite et reculé depuis quinze jours, se redressant tout d'un coup, faisant tête à l'ennemi et lui infligeant, à son tour, d'une fière et rude parade, la défaite et le recul ! Le miracle de la bravoure française apparaîtra d'autant plus merveilleux aux yeux de la postérité quand l'Histoire aura détaillé tous les éléments d'infériorité technique que présentait l'armée du général Joffre, par rapport à la formidable organisation allemande.

Et certains détails de cette infériorité, on le reconnaîtra, ne sont que la répétition des fautes invraisemblables de 1870. On sait notamment — tous les historiens l'ont dit — qu'à cette époque les officiers de l'armée française étaient, à peu de chose près, dépourvus de cartes géographiques,

ce qui leur occasionnait souvent les plus cruelles et désastreuses méprises. Or, lorsque les braves alpins de France durent entreprendre la conquête de l'Alsace, en commençant par le terrain des Vosges, aux voies sinueuses et compliquées, ce qui leur manqua le plus, ce fut, hélas ! précisément aussi l'indispensable document d'indication géographique et topographique. Inutile d'ajouter que les allemands, de leur côté, étaient abondamment pourvus de cartes des territoires envahis. Et quelles cartes ! Les moindres particularités du terrain, hameaux, fermes, scieries, carrières, sources, tout y est indiqué !

Comment faire en France pour se débrouiller, suivant la formule habituelle, en présence d'une semblable difficulté ? La grande maison Berger-Levrault, à Nancy et à Paris (originaire de Strasbourg, comme on sait), espéra pouvoir se procurer, par la Suisse, tout le stock disponible des cartes au 50.000^e qui furent dressées en son temps, par le Vogesen-Club alsacien.

Ces cartes sont parfaites à tous égards. Malheureusement, le gouvernement allemand, qui sait tout, mit l'embargo sur ce stock. Pauvres alpins ! Ils allaient donc rester condamnés à progresser, pour ainsi dire, au petit bonheur, à travers les méandres des Vosges.

Mais Berger-Levrault ne se tint pas pour battu. Il réussit à se procurer les 16 feuilles originales qui composent l'ensemble de la carte vosgienne et les reproduisit par un procédé de phototypie si délicat que même les différentes couleurs de l'original sont exprimées par des tonalités grises et noires. Et c'est mieux encore que le stock nécessairement restreint dont les autorités allemandes ont empêché la sortie d'Alsace. Le prix en étant très modéré, les alpins ont pu, de cette façon, avoir chacun leur carte.

POUR LES PERMISSIONNAIRES

Voici la belle proclamation d'un capitaine commandant d'un bataillon de chasseurs alpins qui se trouve à Metzeral :
Chasseurs,
Vous allez partir en permission et

retrouver au pays ceux qui vous sont chers. Il ne faut pas que cette permission soit pour vous une occasion d'affaiblissement. Il ne faut pas que la vie dans vos chères familles vous fasse trouver trop dur le retour au bataillon. Au contraire.

Votre femme, vos enfants, qui vous attendent impatiemment, vos champs que vous allez revoir dorés d'épis, tout cela va vous donner du courage encore et toujours, car c'est pour tout cela que vous avez combattu et que vous devez combattre encore.

Ce qu'il faut surtout, c'est que votre courage, votre héroïsme même passent dans l'âme de ceux de l'arrière. Vous avez vu, vous autres, et vous savez bien que l'infanterie allemande n'est qu'un troupeau que l'on pousse à la mort : que nos ennemis ne nous tiennent en échec que grâce à leurs formidables retranchements et à leur immense matériel, et que cela finira parce que la machine la plus parfaite finit toujours par s'user, alors que les qualités du cœur restent éternellement. Eh bien, cela, il faudra le dire là-bas. Il faudra crier aux impatients : « Soyez persévérants ! Nous les aurons, ce sera long, mais définitif ».

Et lorsque ainsi vous aurez été des éléments de réconfort et de confiance, reprenez le béret courageusement et revenez avec la volonté farouche d'en finir avec la guerre et avec les guerres. « Les pleurs font rouiller les armes », disait la vieille chanson des grognards de Napoléon. Vous êtes, vous, les grognards de 1915, et si des larmes obscurcissaient un peu vos yeux au moment du retour, que ce soit des larmes de rage et de haine. Celles-là seules sont dignes de vous !

ADJUDICATION

Il sera procédé, le mardi 9 novembre 1915, à neuf heures du matin, au Ministère de la Guerre, à Tunis (Dar-el-Bey), à l'adjudication sur soumissions cachetées, des fournitures de pain, viande et fourrages à faire aux Troupes de la Garde Beylicale stationnées au Bardo, La Goulette, La Marsa et Hammam-Lif.

Les concurrents devront déposer leurs pièces d'admission avant le 29 octobre 1915.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges relatif aux fournitures,

au Dar-el-Bey, bureau de l'Armée Tunisienne.
Le Colonel,
Directeur de l'Administration Centrale de l'Armée Tunisienne.
Signé : DANGELZER.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immobilières de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AÉNAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Ujazara, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. — Oculistique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

MAISONS RECOMMANDÉES

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G. B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.
Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.
Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommander aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

BREVET TUNISIEN n° 1364

Messieurs Bedford (Fred) et Williams (Charles Edward), à Lincoln (Angleterre), propriétaires du brevet Tunisien n° 1364, du 27 novembre 1913, pour PROCÉDE PERFECTIONNÉ POUR LA CONVERSION DES ACIDES GRAS NON SATURÉS DE LEURS GLYCÉRIDES ET AUTRES ÉTHERS EN COMPOSÉS SATURÉS CORRESPONDANTS, désirent entrer en relation avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.
Pour toutes offres ou renseignements, s'adresser à Monsieur Raymond VALENSI, Ingénieur-Conseil à Tunis, 20, rue de Russie.

Lait Condensé Suisse
"LA SEMEUSE"
BERNA MILK & Co — THOUNE
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.
Supériorité et Fraîcheur garanties
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.
L'essayer, c'est l'adopter
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Restaurant des Deux-Mondes
9, avenue de Carthage — Tunis
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT
Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR
Parfumerie F. Brun & Barbier
E. Barbier, successeur
CANNES - GRASSE
Seul Concessionnaire p^r toute la Tunisie :
Sion Guoz
69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"
Le gérant : J. Giannitrapani.

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif)

RESTAURANT DU JAPON
G. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAK
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Melson R. WALLUT & Cie
(R. Wallut & G. Hoffmann, associés)
TUNIS

Appareils de Battage :
RANSOMES-HORNSBY
Disponibles dans tous les modèles

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAK
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

SYPHILIS
GUERISON DEFINITIVE
SANS RECOURS À LA SÉRIEUSE
sans recourir possible
à la COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piquet
Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le monde médical et thérapeutique moderne. Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 6 fr. 25 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne Marseille

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Annuaire des "Archives Israélites" (32^e année), par H. Prague. - 1 fr. - Intéressant d'un bout à l'autre !
S'adresser à l'Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais, Tunis.

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache Paquebot-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAK hebdomad.)
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.
Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.
Sousse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Dép. lundi à 14 h.
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bîbens et retour par les mêmes escales (sauf modifications).
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PEDELUPÉ Frères.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

DANS LE MONDE ENTIER
Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines
VACUUM MOBILOIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

L'Aermotor
Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus hautes récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Cie
Avenue de Carthage — TUNIS



TUNISIA-PALACE
TUNIS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER